HY2GEN France SAS

Diagnostic écologique
Rapport intermédiaire

Unité de production d'hydrogène
Parc d'Activités du Plateau de Signes

Rédigé par
Agence Visu,
Résidence a Spusata, Bâtiment C2, Route du Stiletto
20 090 AJACCIO
06 28 50 32 94 | t.casalta@agencevisu.com

Pour le compte de
HY2GEN FRANCE SAS
31 Parc du Golf – CS 90519
13593 Aix-en-Provence

Aout 2021

Suivi et contrôle qualité

	Intervenants	Version	Date	Observations
Assemblage document	Guilhem Michel			
Rédaction	Guilhem Michel	1.1	17/08/21	
Relecture interne	Thomas Casalta	1.1	07/09/21	
Validation				

Maitrise d'Ouvrage				

Contacts :

	Maitre d'Ouvrage	Rédacteur
Adresse		**Agence Visu** Résidence A Spusata Bat C2 Route du Stileto 20090 - AJACCIO
Référent		**T. CASALTA** t.casalta@agencevisu.com 0033 628 503 292

Crédits Photographiques
Sauf mention contraire, toutes les photographies du document ont été réalisées par les paysagistes & écologues de l'Agence Visu

Sommaire

➔ Préambule 6
Présentation du projet et des intervenants 6
1. Porteur de projet 7
2. Localisation du projet 7
3. Description du projet 7
4. Présentation des écologues intervenus sur site 8

➔ Diagnostic 9
Description des observations 9
1. Les méthodes de prospections 10
2. Les résultats des observations 11

➔ Synthèse 14
Enjeux identifiés sur l'aire de projet et discussion 14

➔ Annexes 16
Listes des espèces relevées 16
sur l'Aire d'Implantation du Projet 16
Annexe 1. Liste de la Faune 17

Index des Figures

Figure 1 : Localisation de l'aire d'implantation du projet 7
Figure 2 : Localisation des enjeux floristiques patrimoniaux ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Figure 3 : Localisation des observations d'oiseaux patrimoniaux et habitat de reproduction associé ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Figure 4 : Localisation de la Tortue d'Hermann et des enjeux rattachés ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Figure 6 : Localisation des zones à enjeux ..... **Erreur ! Signet non défini.**

Index des Tableaux

Tableau 1 : Dates de prospections 8

→ Préambule

Présentation du projet et des intervenants

1. PORTEUR DE PROJET

Maître d'ouvrage : HY2GEN FRANCE

Commune et département : Signes (Var)

2. LOCALISATION DU PROJET

Dans le cadre du projet Sunrhyse Phase 1, et plus précisément de l'installation d'une première unité de production d'hydrogène sur la commune de Signes (83127, Var), la parcelle 000 I 533 a été prospectée afin d'identifier les enjeux écologiques de l'Aire d'Implantation du Projet.

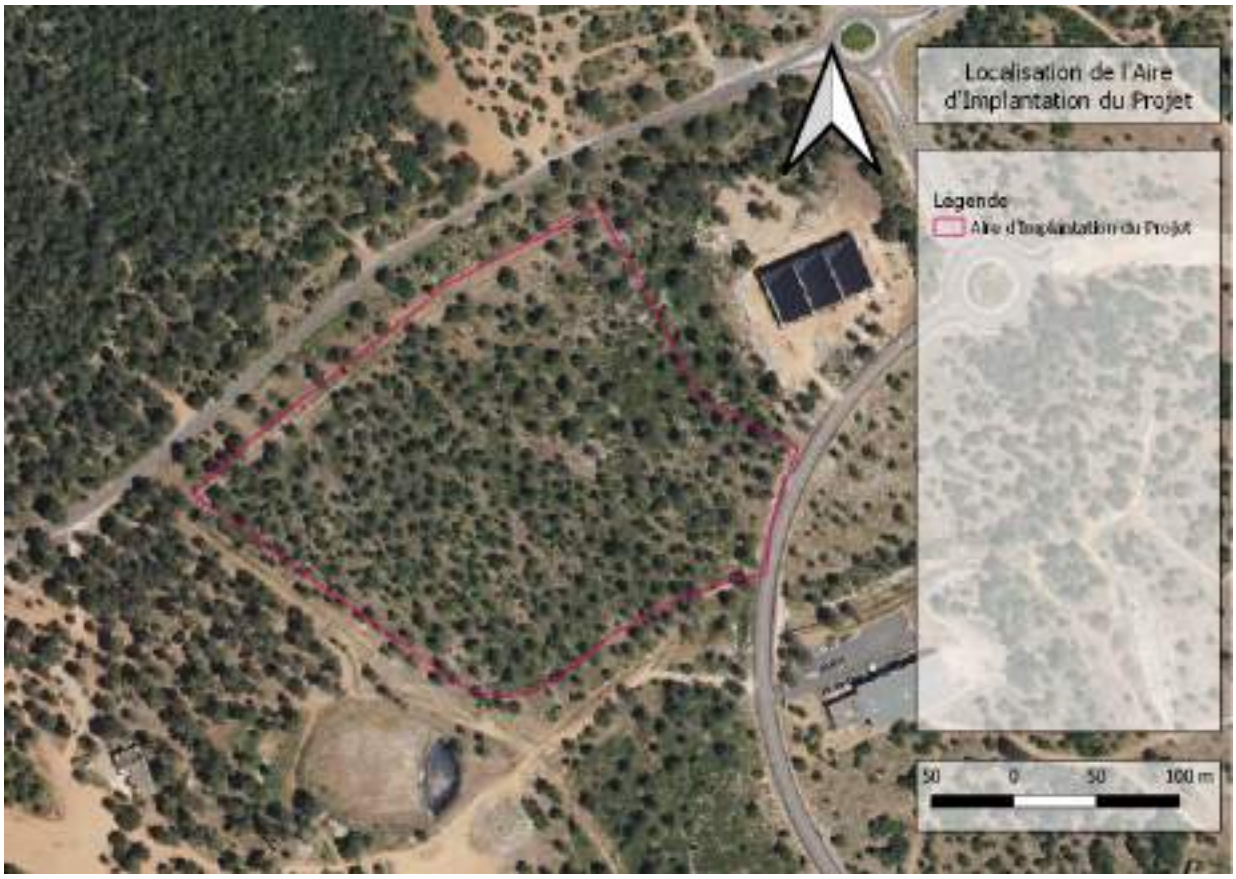

Figure 1 : Localisation de l'aire d'implantation du projet

3. DESCRIPTION DU PROJET

Le site sera dédié à l'installation d'une unité de production d'hydrogène, elle comprendra :

- Une unité de production d'hydrogène, en container.
- Des unités de compression pour l'oxygène et l'hydrogène
- Des réservoirs de stockage pour l'hydrogène et l'oxygène
- Des unités de sous-stations électriques
- Des zones de circulation et des zones de chargement pour les camions de transport de l'hydrogène et l'oxygène

- Un bâtiment administratif, et/ou bungalow de chantier pour la phase 1
- Un parking
- Un bassin de rétention
- Autres nécessités pour le process, l'exploitation, la maintenance et la sécurité du site.

4. PRESENTATION DES ECOLOGUES INTERVENUS SUR SITE

Guilhem MICHEL

Domaine d'expertise : Entomologie
Compétences complémentaires : Herpétologie
Formation : 2018 - Master 2 Gestion Intégrée de l'Environnement, de la Biodiversité et des Territoires
Expérience : Depuis mars 2021 écologue à l'Agence Visu

Tableau 1 : Dates de prospections

Intervenant	Date de prospection sur 2021
Guilhem MICHEL	12/08/2021

→ Diagnostic

Description des observations

1. LES METHODES DE PROSPECTIONS

Figure 2 : Description des méthodes de prospection et cheminement sur l'aire de projet

Au regard de la saison les inventaires ont été concentrés sur les reptiles et les insectes, par le biais de trois transects traversant les principaux habitats en présence. Ces transects ont été complétés de prospections ciblées au sein des écosystèmes périphériques, ainsi que d'observations annexes sur les autres groupes d'espèces.

A noter, en l'absence d'observation sur certains groupes d'espèces (notamment pour la botanique et l'avifaune), des enjeux potentiels sont estimés sur la base des informations délivrées par la base de données Openobs de l'INPN, ainsi que d'après notre connaissance du secteur acquise lors d'inventaires liés à d'autres études d'impact. Dans le cas présent, nous nous sommes appuyés sur l'étude d'impact d'un projet photovoltaïque à Signes.

2. LES RESULTATS DES OBSERVATIONS

Groupe	Observations réalisées et enjeux rattachés (Résultats des expertises en date du 17/08/2021)	Conséquence des enjeux identifiés sur le projet
Habitats naturels	L'entretien régulier du site par débroussaillage laisse prédominer un habitat de pelouses sèches, garrigues à Chêne kermès et chênaies vertes (E1.311xF6.11xG2.121). Au centre, cet habitat est interrompu par un habitat de chênaie pubescente débroussaillée (G1.71), tandis qu'à l'Est, l'aire de projet est recouverte d'une garrigue plus dense de Chênes kermès et chênaies vertes (F6.11xG2.121).	La pression de démaquisage imposée par les Obligations Légales de Débroussaillement rend le milieu peu intéressant en termes d'habitats naturels.
Flore	Pas d'observation, période non favorable. Enjeux potentiels : *Jurinea humilis* (espèce protégée observée à 500m au Sud-Est de l'aire de projet), *Centrathus ruber*, *Bituminaria bituminosa, Daphnée gnidium, Cistus alba* (espèces déterminantes de ZNIEFF observées à une centaine de mètres au Nord de l'aire de projet)	Même si l'aire de projet fait l'objet de débroussaillements répétés dans le cadre de la lutte contre le risque incendie, la présence potentielle de taxons d'espèces protégées ou d'espèces patrimoniales imposera le passage d'un écologue avant toute entame des travaux pour vérifier l'absence d'enjeu botanique au droit de l'emprise des travaux. Si, lors de cet inventaire préliminaire, un enjeu venait à être relevé l'évitement devra être appliqué et la zone concernée mise en protection. Point important, si cet enjeu devait concerner une espèce protégée au droit de l'emprise des travaux, le chantier sera interrompu le temps qu'une dérogation préfectorale soit délivrée autorisant la destruction de la station d'espèce protégée.

Groupe	Observations réalisées et enjeux rattachés (Résultats des expertises en date du 17/08/2021)	Conséquence des enjeux identifiés sur le projet
Oiseaux	Les observations sont intervenues sur une période peu favorable à l'observation des oiseaux. Les enjeux potentiels sont : Engoulevent d'Europe, Fauvette pitchou, Circaète Jean-le-Blanc en chasse, Pipit rousseline, Alouette lulu et Bruant zizi	Au regard de son caractère artificialisé par le passage répété d'engins de fauche pour maintenir la végétation au niveau le plus bas possible (lutte contre l'incendie), le milieu ne présente pas les qualités les plus hospitalières pour l'avifaune. La faiblesse des relevés locaux en atteste. Néanmoins des enjeux existent à large échelle et il conviendra, pour ne pas impacter des espèces en périphérie de l'aire de projet, de ne pas réaliser de travaux source d'importantes nuisances sonores en période de nidification et de planifier les interventions les plus impactantes durant l'automne.

Groupe	Observations réalisées et enjeux rattachés (Résultats des expertises en date du 17/08/2021)	Conséquence des enjeux identifiés sur le projet
Entomofaune	22 espèces d'arthropodes ont été identifiées sur le site et dans ses environs immédiats : 9 lépidoptères, 1 odonate, 8 orthoptères et 4 autres espèces. L'ensemble de ces espèces sont communes et largement représentées à l'échelle locale. Aucune ne bénéficie d'un statut de protection ni n'est porteuse d'enjeux particuliers. A plus large échelle les papillons Damier de la succise et Proserpine ont été localisés à environ 2km à l'Est. En l'absence de plantes hôtes de ces papillons sur l'aire de projet, ces deux enjeux sont considérés faiblement potentiels.	L'état actuel de l'habitat est peu favorable à l'entomofaune. Les cortèges observés sont banals et les enjeux locaux sont peu potentiels sur l'aire de projet.
Amphibiens	Aucune espèce contactée. Très peu végétalisé et dénué de milieux humides, l'aire de projet n'est pas favorable à ces espèces	Aucune conséquence
Mammifères terrestres	Présence de sangliers. Pas d'enjeu.	Aucune conséquence
Chiroptères	Aucun inventaire réalisée, milieu non favorable au gîte.	Aucune conséquence
Reptiles	Une espèce de reptile a été identifiée sur le site : le Lézard à deux raies. L'espèce est inscrite à l'Annexe IV de la Directe Faune-Flore-Habitats et sur l'arrêté du 21/01/2021.	Le projet est de nature à entrainer une modification de l'habitat d'espèce, sans pour autant impliquer sa désertion. L'espèce est commune à l'échelle locale, et extrêmement opportuniste. Les conséquences du projet sur l'espèce sont jugées non significatives.

➔Synthèse

Enjeux identifiés sur l'aire de projet et discussion

Certes limitée en durée et réalisée à une période peu favorable, la session d'investigation de terrain n'a pas permis de mettre en évidence des enjeux majeurs sur la parcelle. Ce constat est renforcé par la lecture de la Bibliographie et la consultation de la Base de données INPN Openobs, qui renseignent pour majeure partie des enjeux secondaires. Point de vigilance toutefois, quelques enjeux espèces protégées sont connus localement sur des milieux similaires pour la botanique (*Jurinea humilis*), ainsi que pour l'avifaune (Engoulevent d'Europe, Circaète Jean-le-Blanc, Fauvette pitchou, Bruant zizi, Alouette lulu, Pipit rousseline). Hors ces enjeux faiblement potentiels, l'aire d'implantation du projet ne présente que de faibles enjeux.

S'il est possible d'estimer que le projet ne fait pas face à des enjeux majeurs, il conviendra, toutefois, de faire passer un écologue avant l'entame des travaux pour confirmer l'absence d'obstacle règlementaire à l'ouverture du chantier. Si, en revanche, des enjeux espèces protégées devaient être identifiés à l'occasion de cette intervention et si aucune solution d'évitement ne pouvaient être envisagées, il sera nécessaire de rédiger un dossier de demande de dérogation à la règlementation sur les espèces protégées assortis de mesures d'évitement, réduction et compensation.

➔ Annexes

Listes des espèces relevées sur l'Aire d'Implantation du Projet

ANNEXE 1. LISTE DE LA FAUNE

Entomofaune

Une série d'inventaires entomologiques a été effectuée sur le site le 12/08/2021, par le biais de trois transects traversant les principaux habitats en présence et complétés de prospections ciblées au sein des écosystèmes périphériques ainsi que d'observations annexes.

22 espèces d'insectes et d'autres arthropodes ont été identifiées sur le site et ses environs immédiats.

Espèces	
Nom vernaculaire	Nom latin
Lépidoptères	
Agreste	*Hipparchia semele*
Azuré de la Bugrane	*Polyommatus icarus*
Collier de corail	*Aricia agestis*
Cuivré commun	*Lycaena phlaeas*
Fadet commun	*Coenonympha pamphilus*
Mélitée orangée	*Melitaea didyma*
Myrtil	*Maniola jurtina*
Petite Coronide	*Satyrus actaea*
Sylvandre	*Hipparchia fagi*
Odonates	
Sympétrum de Fonscolombe	*Sympetrum fonscolombii*
Orthoptères	
Caloptène ochracé	*Calliptamus barbarus*
Criquet blafard	*Euchorthippus elegantulus*
Criquet des pins	*Gomphocerippus vagans vagans*
Criquet pansu	*Pezotettix giornae*
Decticelle chagrinée	*Platycleis albopunctata albopunctata*
Œdipode rouge	*Oedipoda germanica germanica*
Œdipode turquoise	*Oedipoda caerulescens*
Phanéroptère liliacé	*Tylopsis lilifolia*
Autres arthropodes	
Argiope frelon	*Argiope bruennichi*
Ascalaphon du midi	*Deleproctophylla dusmeti*
Cigale grise	*Cicada orni*
Mante religieuse	*Mantis religiosa*